



COMMUNE DE WEMMEL Conseil communal lundi 23 mai 2011

Décisions

www.wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : M. Carpriau Bernard, échevin-président, M. Andries Christian, bourgmestre, M. Van Langenhove Marcel, M. Mertens Roger, M. Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, échevins, M. Verhasselt Jan, Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise, M. Noltincx Didier, Mme Van Cauwenberghe Fernande, M. Coomans de Brachène Thierry, M. De Visscher Raf, Mme Sarels Jeannine, M. Galluccio Roberto, M. Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, M. Verbist Eugène, M. De Lille Robert, Mme Van Baden Lucia, M. Stubbe Alain, M. Mombeek Thierry, Mme Gordts Marleen, conseillers et Mme De Taeye Katrien, secrétaire ff.

Excusée : Mme. Dewell Nathalie

Le président ouvre la séance.

La secrétaire faisant fonction donne lecture du P.V. de la séance précédente, qui est approuvé À L'UNANIMITÉ par le Conseil.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Installation nouveau conseiller communal
Mme Marleen Gordts prête le serment suivant entre les mains du président : « Je jure de respecter fidèlement les obligations de mon mandat. »
Mme Marleen Gordts est installée en tant que nouvelle conseillère communale.

Avant de procéder à la suite du traitement des points, trois points sont ajoutés en urgence à l'ordre du jour à la demande du président :

- Havicrem : désignation du président de l'assemblée générale 22/06/2011

- Holding communal : réunion annuelle 25/05/2011
- Remplacement du représentant de la fraction de la liste WEMMEL en concertation avec le CPAS de la commune.

Approuvé à l'UNANIMITE

Explication de l'IWVB concernant le plan d'assainissement suivie d'une explication de Vivaqua concernant son point de vue sur le plan d'assainissement. Le Conseil procède ensuite au vote relatif à l'approbation du plan d'assainissement lors de l'assemblée générale extraordinaire. Le Conseil rejette le plan d'assainissement par 13 voix contre et 9 abstentions (Van Langenhove Marcel, Vander Voorde Herman, Van der Straeten Monique, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Moreau Jacqueline, Van Baden Lucia, Gordts Marleen)

2. Exposé du candidat-administrateur pour le mandat réservé à la commune au sein du Conseil d'administration de l'IWVB : (voir point 6)
3. Désignation du porteur du mandat / porteur du mandat suppléant Assemblée générale extraordinaire de l'IWVB 31/05/2011 : M. De Lille est proposé par 13 voix pour et 9 abstentions.
4. Désignation du porteur du mandat / porteur du mandat suppléant Assemblée générale extraordinaire de l'IWVB 21/06/2011 : M. De Lille est proposé par 13 voix pour et 9 abstentions.
5. Haviland : désignation du porteur du mandat / porteur du mandat suppléant Assemblée générale Haviland 23/06/2011 : M. Mombeek est proposé par 15 voix pour et 7 abstentions.
6. Remplacement de la représentation de la fraction de la liste WEMMEL au sein :
 - de la commission mobilité du Conseil communal
 - de l'agence pour l'emploi locale
 - de l'organe de gestion de la bibliothèque
 - de la concertation CPAS
 - du Conseil d'administration de l'IWVBMme Marleen Gordts est proposée pour tous ces mandats par 19 voix pour et 3 abstentions
7. Approbation compte 2010 : Le président explique ce point : par 20 voix pour et 2 abstentions (Verhasselt Jan, Van Baden Lucia)
8. Achat œuvre d'art- statue : « Rond-point » pour l'embellissement du rond-point de l'Avenue de Limburg Stirum – Place Lt. Graff : le Bourgmestre explique ce point : approuvé par 15 voix pour et 5 contre (Vander Voorde Herman, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Van Baden Lucia, Gordts Marleen) et 2 abstentions (Vansteenkiste Walter, Moreau Jacqueline)
9. Achat œuvre d'art- statue : pour l'embellissement du rond-point Avenue de Limburg Stirum – Avenue J. De Ridder : approuvé par 13 voix pour et 8 contre (Van Langenhove Marcel, Vander Voorde Herman, Van der Straeten Monique, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Van Baden Lucia, Gordts Marleen) et 1 abstention (Moreau Jacqueline)
10. Ecoles primaires communales – établissement des jours de congé locaux pour l'année scolaire 2011- 2012 : Approuvé à l'UNANIMITE
11. Décision de principe NGBS : prolongation de la communauté scolaire actuelle pour la période 2011-2014 et approbation de l'association interlocale RAND-NL et du règlement d'ordre intérieur :

L'échevin Van der Straeten explique ce point : la procédure est entretemps terminée et la décision peut donc être prise (\neq décision de principe) par 19 voix et 1 contre (Galluccio Roberto) et 2 abstentions (Verbist Eugène, De Lille Robert)

12. Prolongation FGBS de la communauté scolaire actuelle pour la période 2011-2014 et approbation de la convention association interlocale RAND-FR et du règlement d'ordre intérieur :
: Le président explique ce point : approuvé par 20 voix pour et 2 abstentions (Verhasselt Jan, Van Baden Lucia)
13. Menuiseries extérieures école primaire francophone : approbation de dépense supplémentaire pour l'automatisation des portes extérieures. : 20 voix pour et 2 abstentions (Verhasselt Jan, Van Baden Lucia)
14. Menuiseries extérieures école primaire néerlandophone : approbation de dépense supplémentaire pour l'automatisation des portes extérieures. Approuvé à l'UNANIMITE
15. Avenue des Nerviens – Avenue Léopold III : Approbation du projet d'adaptation du réseau Eandis : Approuvé à l'UNANIMITE
16. Avenue des Nerviens – Avenue Léopold III : Approbation de l'adaptation du réseau par la Compagnie des eaux : Approuvé à l'UNANIMITE
17. Rond-point Bosch – Zijp – Rue Robberechts : approbation du projet de dossier – aménagement rond-point :
L'ingénieur Wim Verdoodt explique ce point : approuvé par 21 voix pour et 1 abstention (Verhasselt Jan)
18. Achat d'un chariot télescopique : approbation cahier des charges spécial, estimation et procédure d'attribution. :
L'échevin Mertens explique ce point : Approuvé à l'UNANIMITE
19. Approbation du contrat-cadre avec Sibelgaz dans le but de fournir des activités de soutien concernant des projets communaux à économie d'énergie ou de renouvellement d'énergie. :
L'échevin Mertens explique ce point : Approuvé à l'UNANIMITE
20. Modification du règlement de roulage complémentaire : Passages pour piétons Val Brabançon : L'échevin Mertens explique ce point : au lieu des deux passages pour piétons du Val Brabançon, un seul passage pour piétons oblique sera aménagé au Val Brabançon, dans le prolongement de l'Avenue des Béatitudes.
Un amendement est intégré à la demande du conseiller Mombeek : l'ajout d'un passage pour piétons oblique sur l'Avenue des Béatitudes. Cet amendement est approuvé par 21 voix pour et 1 abstention (Sarels Jeannine).
Ce point est approuvé dans son ensemble par 21 voix pour et 1 abstention (Sarels Jeannine).
21. Modification du règlement de roulage complémentaire : Rue J. Bruyndonckx : L'échevin Mertens explique ce point : Approuvé à l'UNANIMITE
22. Modification du règlement de roulage complémentaire : Situation de circulation Avenue Neerhof / Chemin des Cavaliers : approuvé par 21 voix pour et 1 abstention (Verhasselt Jan)
23. Renouvellement de l'e-mail électronique par le biais d'un contrat-cadre avec l'autonoom provinciebedrijf VERA : La secrétaire ff Katrien De Taeye explique ce point : Approuvé à l'UNANIMITE
24. Achat en commun par les communes et les CPAS d'énergie électrique pour leurs installations et bâtiments, et pour l'éclairage public : Le président explique ce point : Approuvé à l'UNANIMITE

25. Achat commun par la commune et le CPAS de gaz pour leurs installations et bâtiments : Approuvé à l'UNANIMITE
26. Désignation du représentant de l'Assemblée générale Havicrem 22/06/2011 : Moreau Jacqueline est désignée par 17 voix et 5 abstentions
27. Holding communal : réunion annuelle 25/05/2011 : mandat : Vansteenkiste Walter est désigné par 19 voix pour et 3 abstentions

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Conseiller De Visscher :

- Demande une explication concernant les arrêts de bus dans l'Avenue de Limburg Stirum : l'échevin Mertens répond que la longueur des arrêts de bus est définie légalement.
- Demande si les places de parking de l'ancien parc à conteneurs de l'Avenue de Limburg Stirum pourront être réexaminées. L'échevin Mertens et l'ingénieur Verdoodt répondent qu'elles peuvent être revues.

Conseiller Vansteenkiste :

- Demande des explications sur la réfection de la Chaussée romaine. Pourquoi Wemmel n'a-t-elle pas engagé une collaboration avec Bruxelles vu que d'autres communes l'ont fait ? L'échevin Mertens répond qu'il a pris contact avec la Ville de Bruxelles mais que cette dernière ne disposait d'aucun budget pour les travaux. Maintenant que Wemmel a terminé les réparations, la Ville de Bruxelles a également commencé. Des contacts seront repris.
- Demande des explications sur la politique de stationnement sur la Chaussée romaine et sur les détritiques abandonnés par les chauffeurs de camions. Le Bourgmestre répond qu'une réunion aura lieu la semaine prochaine concernant cette problématique.

Conseiller Verhasselt :

- Demande s'il y a des nouvelles concernant le placement de toilettes sur le Markt. L'échevin Van Langenhove a examiné cette demande et répond que des toilettes autonettoyantes coûtent très cher, à savoir entre 35.000 et 50.000 €. Sans oublier les frais d'entretien.
- Constate que différentes personnes sont tombées sur des pierres détachées se trouvant sur le Markt. Le Collège a décidé en sa séance du 18/05/2011 de faire procéder à ces travaux par l'entrepreneur Van Lembergen.

Conseiller Coomans de Brachene :

- Se plaint de l'aspect esthétique de la clôture du Kam, le long de l'Avenue Dr. Follet. L'échevin Vander Voorde explique que des changements y seront apportés vu qu'une construction va s'ériger au coin de l'Avenue Dr. Follet et du Kam. L'échevin Mertens explique également qu'un rond-point est prévu à hauteur de la Drève du tennis.

Conseiller Mombeek :

- Avait, tout comme le conseiller Vansteenkiste, des questions concernant la politique de stationnement sur la Chaussée romaine.

Cette liste est consultable à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, chaque jour ouvrable entre 8h30 et 11h30 et ce jusqu'au 25 juin 2011.

Wemmel, le 24 mai 2011

Par ordonnance:

La secrétaire ff.

(s) Mm. K. DE TAEYE

Le Président
(s) B. CARPRIAU